RAPPORT MENSUEL

Février 2023

EUROPEAN OLYMPIC COMMITTEES | EU Office

RAPPORT MENSUEL
FÉVRIER 2023

L´interview du mois

Stefan Bergh - Président de l´ENGSO

"ENGSO s'est développée parce qu'il est nécessaire de combler le fossé entre le niveau européen et le niveau local. Le sport peut être utilisé comme un outil de développement des sociétés dans leur ensemble..."

Interview complète en page 5

***RAINBOW GAMES* - Otl Aicher's design concept for the Munich Olympics 1972**
Exhibition in Brussels – Opening 12 March 2023

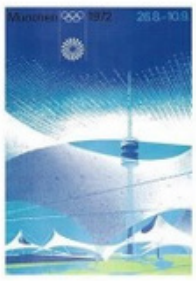

Otto ("Otl") Aicher est mondialement reconnu comme l'un des principaux graphistes du 20e siècle. Sa réalisation la plus célèbre est le design des Jeux Olympiques de Munich en 1972. Sa mission politique était de présenter l'Allemagne comme un pays démocratique ouvert, amical et transparent, seulement 36 ans après les Jeux Olympiques de Berlin, utilisés comme instrument de propagande par le régime nazi. Dans cet objectif, Aicher a créé une palette de couleurs claires, composée de blanc, argent, jaune, orange, bleu et vert, omettant rouge et noir. Cette palette s'inspirait des couleurs de l'été bavarois, mais fût vite comparée à l'arc-en-ciel, ce qui a donné naissance à l'expression largement utilisée, bien que non officielle, "*Rainbow Games*".

Aicher est né en 1922 et mort tragiquement dans un accident en 1991. Il était étroitement lié à la résistance allemande et marié à Inge Scholl. Tous deux jouaient un rôle moteur dans la création de l'école de design HfG Ulm, qui a fonctionné, dans la même veine que le Bauhaus, jusqu'en 1968. Le concept de design des Jeux de Munich était profondément ancré dans l'expérience acquise durant cette période et développé par une grande équipe sous sa direction.

À l'occasion de son 100e anniversaire, cette exposition présente différents aspects de son travail, le plaçant dans un contexte artistique plus large. La série *Sports* contient des représentations vibrantes des disciplines olympiques dans une qualité prototype de sérigraphie, rarement montrée. Les *Pictogrammes* nous sont familiers aujourd'hui, mais ils ont été développés par l'équipe d'Aicher et étaient révolutionnaires à l'époque, montrant les athlètes dans un style minimaliste. La série *Artistes* comprend des œuvres d'art spécialement commandées à certains de ses plus proches collègues du HfG Ulm (Albers, Bill) ainsi qu'à d'autres artistes contemporains importants de cette période (Vasarely, Soulages, Chillida). L'exposition est organisée par la galerie d'art *KlotzShows* en collaboration avec la *Galerie Brandt* de Munich. Elle sera inaugurée le **dimanche 12 mars de 14 à 19 heures** et se tiendra jusqu'au 6 mai 2023 au Rivoli Building, Chaussée de Waterloo 690. Plus d'informations: www.klotzshows.com

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

RAPPORT MENSUEL
FÉVRIER 2023

- Editorial 4

L´INTERVIEW DU MOIS

- Stefan Bergh - Président de l´ENGSO 5

POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- Lancement du projet OCEAN - Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE lance un nouveau projet Erasmus+ axé sur la réduction de l'empreinte carbone des CNO 8
- Les institutions et gouvernements européens discutent de la participation des athlètes russes et biélorusses aux Jeux de Paris 2024 10
- Le Pacte européen pour le climat : deux ans d'action citoyenne sur le climat 12
- Piratage des retransmissions d'événements sportifs : la Commission européenne accueille une audition de parties prenantes 13

LE COIN DES PARTENAIRES

- La DOSB organise un atelier Erasmus+ pour soutenir les clubs et les fédérations dans le processus de candidature 14
- Événements à venir 15

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Les discussions concernant la participation des athlètes russes et biélorusses aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris entrent dans une phase décisive. Le Comité International Olympique devrait prendre une position définitive dans les prochaines semaines. Les fédérations internationales qui organiseront les compétitions sportives à Paris sont confrontées au même défi que le CIO. Il n'est pas exclu que les fédérations arrivent à des conclusions divergentes dans leurs délibérations concernant la participation des athlètes russes/biélorusses et qu'il n'y ait, de fait, pas de position commune. Nous pouvons certes le regretter, mais d'un autre côté, cela reflète l'influence limitée de la Russie sur les différentes fédérations et met en lumière leur indépendance en termes de politique sportive.

Sur le plan politique, des déclarations du Parlement européen et d'un groupe de 35 ministres ont exprimé leur intention d'exclure les athlètes russes/biélorusses des Jeux de Paris 2024. En parallèle, la Commission européenne a pris l'initiative de nouvelles sanctions contre la Russie. En l'absence de signaux de paix en provenance de la Russie, la dynamique politique à Bruxelles semble pencher vers un strict isolement politique et sportif de Moscou. Les semaines à venir nous diront si les décideurs des fédérations sportives suivront une ligne similaire.

Il est évident que le dérèglement climatique et ses phénomènes météorologiques auront et ont déjà une influence considérable sur toutes les activités sportives. Dans ce contexte, il est de la plus haute importance que le mouvement sportif aborde également cette question. Avec l'ambitieux projet OCEAN financé par l'Union européenne, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE tente d'apporter une contribution constructive à ce sujet urgent. La réunion de lancement à Bruxelles a également été marquée par l'engagement sincère des 18 CNO participants, qui mesureront leurs émissions de CO2, développeront un plan de réduction du CO2, et seront formés en tant que Climate Action Officers dans 5 modules de formation sur 30 mois. Avec le CIO, l'ACNO, l'Öko-Institut et la Solidarité Olympique, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a également de solides partenaires à ses côtés qui apporteront une contribution précieuse à la mise en œuvre réussie du projet.

Le Forum européen du sport, plus grand événement lié au sport de la Commission européenne, se tiendra sous la présidence suédoise à Stockholm les 2 et 3 mai. Il abordera, entre autres, la question de la durabilité des événements sportifs ainsi que des sujets tels que l'intégrité du sport ou la nomination de femmes aux postes de direction des organisations sportives. Ce dernier sujet fait également l'objet d'un projet européen coordonné par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE. 8 CNO participant au projet GAMES élaborent et mettent en œuvre des plans d'action nationaux sur la base d'un guide d'actions développé dans le cadre du même projet.

Bien à vous tous,

Folker Hellmund
Directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

RAPPORT MENSUEL
FÉVRIER 2023

L´INTERVIEW DU MOIS

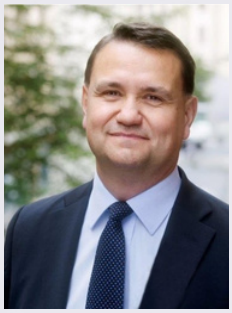

Président de l´ENGSO depuis 2019, après en avoir été le Secrétaire Général de 2017 à 2019, Stefan Bergh est également Secrétaire Général de la Confédération suédoise des sports depuis 2016. Il a démontré sa capacité à travailler dans le domaine des organisations civiques et à but non lucratif. Il possède des compétences en matière de leadership stratégique, de responsabilité sociale des entreprises, de politique et de gestion du sport. Diplômé de l'université d'Uppsala en 1988, il est un professionnel du développement des affaires.

1. L'Organisation Non Gouvernementale des sports (ENGSO), est l'organisation de représentation du sport de masse en Europe et la plupart de ses membres sont des Comités Nationaux Olympiques et des confédérations sportives nationales. En considérant l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les deux dernières années ainsi que la crise énergétique et la hausse actuelle du coût de la vie, dans quelle mesure le sport de masse européen a-t-il été affecté ?

Le réseau ENGSO couvre les organisations nationales de représentation du sport de masse de sport de 33 pays européens. Cela nous permet d'avoir une vue d'ensemble de la situation, de faire des liens et de voir ce qui fonctionne et ce qui peut être transféré. De manière générale, nous avons constaté que les sports de masse européens ont été touchés par les crises récentes. Des fermetures ont eu lieu pour empêcher la propagation de Covid-19, mais d'autres parce que les offres ne pouvaient pas être maintenues en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie ; alors que le sport de base dépend fortement des membres et de leur engagement.

Même si nous entendons souvent dire que la pratique sportive apporte de nombreux avantages aux individus et aux sociétés dans leur ensemble, elle a souvent été mise en veilleuse lorsque des mesures de restriction ont été discutées. Ces crises ont fait ressortir un décalage entre la promotion du sport et l'action en faveur du sport et les clubs sportifs amateurs en ont certainement souffert.

2. Pour donner un exemple concret : ENGSO a organisé un échange en ligne sur la crise énergétique. Pouvez-vous mentionner les types d'actions de soutien ayant contribué à atténuer l'impact de la crise et que reste-t-il à faire pour traiter efficacement le sport de masse ?

Le webinaire a été une initiative bien accueillie qui a permis à nos membres d'échanger et d'apprendre les uns des autres. Nous avions des organisations membres avancées qui étaient déjà en contact avec leurs gouvernements nationaux pour négocier des fonds ou des mesures de soutien, des organisations qui élaboraient des recommandations pour que leurs membres économisent de l'énergie sans avoir besoin d'investissements supplémentaires, et enfin des organisations qui n'avaient encore rien mis en place.

C'est surtout pour elles qu'il a été utile d'entendre parler des différentes dimensions des activités, avec ou sans investissements, et de savoir à qui s'adresser. Même si nous équipons nos membres pour qu'ils deviennent plus innovants et résilients, la responsabilité incombe également aux gouvernements nationaux. Nous ne pouvons pas utiliser les clubs de sport comme moyen de santé publique lorsque nous les forçons à fermer.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

3. Le modèle sportif européen est un thème récurrent et, pour la plupart des gens, il est mis en relation avec l'affaire de la Super League européenne. Pourquoi est-il également important pour le sport de masse de l'analyser et où voyez-vous des moyens d'améliorer le modèle ?

L'analyse du modèle du point de vue du sport de masse peut améliorer la compréhension de la valeur du sport qu'il a pour la société et aider à trouver de nouvelles solutions aux défis actuels et futurs. Les clubs sportifs sont la base du modèle et ces clubs, avec leurs nombreux bénévoles, créent de la valeur pour l'ensemble de la société.

Bien que nous considérions le modèle sportif européen, tel que décrit dans notre récent document de synthèse, comme le meilleur moyen pour les clubs sportifs de s'organiser, nous constatons également qu'il existe un potentiel d'amélioration en ce qui concerne le soutien et la solidarité envers les clubs sportifs, ainsi que le dialogue entre le sport et les décideurs.

4. L'appel à propositions Erasmus+ est actuellement ouvert aux candidatures. Les dernières années ont montré que la part des clubs sportifs demandant des subventions Erasmus+ Sport est plutôt limitée. Pensez-vous nécessaire de rendre les fonds européens davantage accessibles et d'augmenter le nombre de candidatures d'organisations sportives, y compris de clubs sportifs de masse ?

Cette observation est en effet vraie. En particulier au niveau local, nous constatons souvent que les besoins de base des clubs sportifs, à savoir le paiement de l'électricité et du loyer, nécessaires pour assurer la pratique quotidienne du sport dans les installations ne sont pas satisfaits et cela les empêche de penser plus grand avec des idées de projet potentiellement innovantes. De même, au niveau local, nous travaillons avec beaucoup plus de bénévoles.

Les ressources humaines nécessaires pour suivre le cycle de vie complet d'un projet ne sont pas garanties. Mais nous constatons également que la concurrence autour des subventions s'intensifie et que les projets financés n'ont souvent qu'un rapport marginal avec le sport. Nous serions donc heureux que les 70 % de fonds réservés au sport soient également accordés à des propositions émanant d'organisations sportives en accord avec la réalité du secteur.

5. Deux projets coordonnés par ENGSO, SCORE (2015-2016) et EQUIP (2020-2023), abordent le thème de l'égalité des genres dans le sport. Quels sont les plus grands défis qui restent à relever à cet égard ?

Avec le Comité pour l'Egalité dans le Sport, ENGSO a considérablement développé le sujet pour relier les deux projets et continuer à faire avancer le sujet, l'égalité des genres n'étant toujours pas une évidence. Ce que nous constatons, c'est qu'à chaque fois que l'égalité des genres est abordée, uniquement les femmes discutent ensemble, ce qui n'est pas non plus l'égalité des genres. Pour créer des environnements dans lesquels tous les genres se sentent les bienvenus, nous devons tous nous asseoir à la table.

Il ne s'agit pas seulement d'hommes et de femmes, mais aussi de développer l'organisation et les activités de la manière la plus accessible et la plus inclusive possible. Le projet EQUIP élabore des plans détaillés pour structurer le processus afin que les organisations chargées de la mise en œuvre puissent constater elles-mêmes que les actions ciblées sont la clé des résultats.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Nous avons maintenant adopté une approche intersectionnelle du sujet, car lorsque nous abordons la question de l'égalité, nous devons tenir compte du chevauchement des sphères de discrimination telles que la race, le milieu socio-économique, l'orientation sexuelle et l'identité de genre ainsi que le handicap, ce qui se traduit par de multiples niveaux de désavantages.

6. Au cours de l'année écoulée, ENGSO a évolué en tant qu'organisation et a maintenu des liens étroits avec le développement du sport au niveau de l'UE. Quelles sont les questions, évidentes au niveau de la base, qui doivent encore être abordées au niveau de l'UE ?

ENGSO s'est développée parce qu'il est nécessaire de combler le fossé entre le niveau européen et le niveau local. Le sport peut être utilisé comme un outil de développement des sociétés dans leur ensemble.

En tant que moyen ciblé, il peut favoriser le renforcement des capacités, l'implication et l'emploi des jeunes, l'inclusion, l'intégration ou encore la santé mentale. Nombre de ces sujets doivent encore être abordés au niveau de l'UE et ENGSO est l'organisation de représentation appropriée.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Lancement du projet OCEAN - Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE lance un nouveau projet Erasmus+ axé sur la réduction de l'empreinte carbone des CNO

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE est ravi d'annoncer que le projet sportif Erasmus+ OCEAN (Olympic Committees of Europe Approaching Carbon Neutrality) a officiellement débuté !

Les présidents ou secrétaires généraux et les agents en charge de l'action climatique (Climate Action Officers) de 18 CNO se sont réunis la semaine dernière à Bruxelles, avec le CIO, l'ACNO, l'Öko-Institut (Institut d'écologie appliquée) et le bureau de représentation des COE auprès de l'UE pour l'événement de lancement du projet.

Le projet OCEAN débute à un moment où le sport est menacé par le dérèglement climatique tout en étant une acteur de ses causes. Il est urgent d'agir et de changer la façon dont nous pratiquons, consommons et organisons le sport.

C'est exactement la raison pour laquelle le projet Erasmus+ Sport OCEAN a été lancé : pour former des Climate Action Officers et aider les CNO à tendre vers la neutralité carbone. Le projet vise à aider les CNO partenaires à élaborer une stratégie personnalisée de réduction de l'empreinte carbone après l'avoir mesurée avec le soutien de l'institut allemand d'écologie appliquée, Öko-Institut.

Réunion de lancement

La réunion de lancement a été ouverte par deux grandes personnalités représentant, respectivement, le Mouvement olympique et l'Union européenne.

Spyros Capralos, président des Comités Olympiques Européens (COE) et du Comité Olympique Hellénique, a ouvert la réunion en rappelant les responsabilités du sport dans la résolution de l'un des plus grands défis du monde, soit le dérèglement climatique ; et en déclarant que les COE et leurs CNO membres sont prêts à relever ce défi. Ensuite, Laurence Graff, Conseillère du Directeur Général Adjoint à la DG CLIMA de la Commission européenne, a souligné une nouvelle fois le fait qu'"il n'y a pas de planète B" et qu'il est absolument urgent d'agir, non pas dans un futur proche mais dès maintenant. Mme Graff a ensuite mis en avant le potentiel du sport comme outil de sensibilisation et d'éducation des citoyens.

Après une présentation du projet par Eva Rebmann, responsable du projet OCEAN et directrice adjointe du bureau de représentation des COE auprès de l'UE, les partenaires ont participé à une table ronde pour discuter de l'état d'avancement de leurs CNO, des défis auxquels ils sont confrontés, mais aussi des opportunités à venir.

Les représentants des CNO ont partagé leur niveau d'avancement respectif dans le domaine de la durabilité. L'éventail des actions engagées par les CNO en vue de réduire leur empreinte carbone est très large en allant de stratégies de durabilité complètes et mise en œuvre à des actions plus isolées liées à une forte volonté de progresser dans le cadre du projet OCEAN.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Le manque de connaissances et de ressources humaines, ainsi que la résistance au changement de la part du personnel et de la direction ont été considérés comme les plus grandes limites à la lutte contre le dérèglement climatique, tandis que la réduction de l'empreinte carbone liée au transport et à la logistique de la participation aux événements olympiques/sportifs a été identifiée comme le plus grand défi auquel leur organisation était confrontée.

Après la clôture officielle du coup d'envoi, la première formation des Climate Action Officers a été dispensée les deuxième et troisième jours.

Formation des Climate Action Officers

Organisée parallèlement à l'évaluation de l'empreinte carbone des CNO, la formation vise à fournir à chaque Climate Action Officer des CNO partenaires, les connaissances et les compétences nécessaires pour mener le processus de mesure et de réduction de l'empreinte carbone au sein de leur organisation. Quatre autres sessions de formation seront organisées en présentiel et en ligne entre avril 2023 et décembre 2024.

- Jour 1 : les liens entre le sport et le dérèglement climatique

Le jour 1 de la première formation des Climate Action Officers a commencé par la question suivante : quels résultats visons-nous ? Pour répondre à cette question, Tobias Wagner, de l'Öko-Institut, a présenté le processus de mesure de l'empreinte carbone de la DOSB et Julie Duffus, responsable de la durabilité au CIO, a présenté le plan de réduction de l'empreinte carbone du CIO. À la fin du projet, tous les Climate Action Officers seront capables de mesurer l'empreinte carbone de leur CNO et de mettre en œuvre leurs propres plans nationaux de réduction d'empreinte grâce à l'outil qui sera développé par l'Öko-Institut tout au long du projet.

Une fois les objectifs du projet clairement identifiés, les participants ont suivi un cours introductif sur les termes clés et les définitions du dérèglement climatique et ont pris part à une "Fresque du Climat", un jeu interactif animé par l'équipe du bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Ces deux activités ont permis à tous les participants d'accéder au même niveau de connaissances sur ce sujet. Les Climate Action Officers ont ensuite été invités à ajouter la ou les actions individuelles respectueuses de l'environnement de leur choix à un "tableau d'engagements" et devront partager leur expérience de mise en œuvre de leur propre engagement au cours de la prochaine formation.

Après cette introduction générale sur le dérèglement climatique, Isabelle Jean, directrice de l'unité de mobilisation du WWF, a présenté l'étude "Dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C" et a montré la façon dont les pratiques sportives seront impactées par le changement climatique. Pour compléter la présentation d'Isabelle Jean, Jana Janotova, du bureau de représentation des COE auprès de l'UE et du Comité olympique tchèque, a dessiné une image de l'impact du sport sur le climat, suivie de la présentation par Julie Duffus du cadre d'action des Nations Unies sur le sport au service de l'action climatique, qui constitue un moyen pratique pour les CNO de s'engager davantage en faveur de la durabilité.

Avant de conclure la première journée de formation, Jana Janotova et Eva Rebmann ont présenté les cadres politiques et législatifs élaborés aux niveaux international et européen.

- Jour 2 : la voie à suivre

Le deuxième jour, les questions suivantes ont été abordées : que faut-il faire, et comment les CNO peuvent-ils procéder ? Julie Duffus a mis l'accent sur l'importance de l'engagement des dirigeants des CNO et la nécessité de déterminer la portée des actions comme les deux premières étapes de toute approche stratégique de durabilité.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Pour finir, les Climate Action Officers ont travaillé en groupe sur des actions concrètes qu'ils pourraient mettre en œuvre dans leur organisation respective. Cette session interactive et collaborative a permis de faire émerger des idées d'actions très prometteuses dans les domaines suivants :

- Infrastructure et gestion des déchets
- Approvisionnement (y compris l'alimentation)
- Mobilité
- Communication interne et changements organisationnels
- Communication externe, coopération, éducation et partenariats

Prochaines réunions

- Avril 2023 : Module 2 du cours de formation pour les Climate Action Officers (en ligne)
- Mai/juin 2023 : Séminaire sur la mesure de l'empreinte carbone (en ligne)

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE est reconnaissant d'être le coordinateur d'un projet aussi ambitieux que prometteur et positif. Le voyage sera long, mais nous croyons fermement en la capacité des organisations sportives à s'adapter et à se rapprocher de la neutralité carbone.

Contexte

Le projet OCEAN est cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne et réunit un consortium de 18 CNO (Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, République tchèque, Danemark, France, Grèce, Irlande, Kosovo, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Espagne) et l'Öko-Institut. Le projet est soutenu par le CIO et l'ACNO et la Solidarité Olympique.

OCEAN
Olympic Committees of Europe Approaching Carbon Neutrality

Co-funded by the European Union

PLUS D'INFORMATIONS

Site internet du projet OCEAN

Compte Twitter du projet OCEAN

Etude WWF: "Dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C"

Stratégie du CIO en matière de durabilité
Site internet de l'Öko-Institut

Les institutions et gouvernements européens discutent de la participation des athlètes russes et biélorusses aux Jeux de Paris 2024

Suite à la déclaration du 25 janvier du Comité International Olympique (CIO) concernant l'étude de la possibilité permettant aux athlètes russes et biélorusses de participer aux épreuves de qualification pour les prochains Jeux d'été de 2024 à Paris sous un drapeau neutre, le sujet de la participation des athlètes russes et biélorusses aux événements sportifs est devenue un sujet brûlant au sein des institutions et des gouvernements européens ce mois-ci.

Le Parlement européen a voté une résolution la veille du sommet UE-Ukraine qui s'est tenu le 3 février dernier à Kiev. Parmi les sujets abordés figurent les sanctions contre la Russie, l'assistance militaire et l'adhésion à l'UE.

L'eurodéputé Andrzej Halicki (PPE) a notamment estimé que l'"interdiction olympique" était un outil symbolique puissant pour faire pression sur la Russie et la Biélorussie tout en mettant en avant les Jeux Olympiques comme symbole de paix, exprimant ainsi son opposition à la participation des deux pays.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Il est important de noter que le CIO est actuellement au stade d'examen de la possibilité d'une potentielle participation des concurrents russes et biélorusses aux Jeux, mais n'a pris aucune décision définitive à ce stade. Le 2 février, l'instance a publié une série de questions-réponses expliquant le raisonnement qui sous-tend sa future décision.

Le Parlement européen a approuvé le 16 février une nouvelle résolution pour marquer le premier anniversaire de l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Les députés européens ont réitéré leur soutien indéfectible au peuple et au gouvernement ukrainiens tout en dénonçant avec véhémence l'attaque de la Russie.

La question des sanctions contre la Russie et la Biélorussie, y compris la participation de leurs athlètes à des événements sportifs, a également été abordée - et la déclaration du CIO a notamment été critiquée par les députés à travers cette résolution. A ce titre, le Parlement européen "condamne à nouveau la récente décision du Comité international olympique (CIO) d'autoriser les athlètes russes et biélorusses à participer sous drapeau neutre aux qualifications pour les Jeux olympiques de Paris de 2024, qui va à l'encontre de l'isolement multiforme de ces pays et sera utilisée par les deux régimes à des fins de propagande; invite les États membres et la communauté internationale à faire pression sur le CIO pour qu'il renonce à cette décision, qui discrédite le monde international du sport, et à adopter une position similaire pour tout autre événement sportif, culturel ou scientifique".

En outre, les députés ont exhorté le Parlement à transmettre cette résolution au Comité International Olympique et à d'autres organisations.

Les discussions du Parlement européen ont été suivies d'une déclaration conjointe de gouvernements de 35 nations - dont 25 États membres de l'UE - le 21 février, en réponse à la communication du CIO sur la perspective d'examiner des mesures permettant aux athlètes russes et biélorusses de participer aux qualifications des Jeux olympiques dans des conditions de stricte neutralité.

Par cette lettre, les représentants gouvernementaux ont demandé au CIO de clarifier davantage les conditions susmentionnées, notamment la "neutralité" : "Tant que ces questions fondamentales et le manque substantiel de clarté et de détails concrets sur un modèle de "neutralité" réalisable ne seront pas résolus, nous ne sommes pas d'accord pour que les athlètes russes et biélorusses soient autorisés à reprendre la compétition", indique la lettre.

Les représentants des gouvernements ont également souligné à quel point la politique et le sport sont étroitement liés en Russie et en Biélorussie, ce qui entrave les efforts visant à poursuivre toute voie légitime vers la compétition. "Nous sommes très préoccupés par la possibilité pour les athlètes olympiques russes et biélorusses de participer à des compétitions en tant que "neutres" - selon les conditions du CIO de ne pas s'identifier à leur pays - alors qu'ils sont directement financés et soutenus par leur État (contrairement, par exemple, aux joueurs de tennis professionnels)", peut-on lire dans la déclaration. "Les affiliations et les liens forts entre les athlètes russes et l'armée russe sont également clairement préoccupants. Notre approche collective tout au long de l'année n'a donc jamais été celle de la discrimination sur la simple base de la nationalité, mais ces fortes préoccupations doivent être traitées par le CIO."

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Cette déclaration est la conséquence d'un sommet des dirigeants mondiaux qui s'est tenu le 10 février à Londres à l'instigation du gouvernement britannique. Lors de cette réunion, le président Zelensky a déclaré que tant que la Russie continuera d'envahir l'Ukraine, les athlètes de ce pays ne devraient pas avoir le droit de participer aux Jeux de Paris.

Tout comme le mouvement sportif, l'opinion publique est divisée sur cette question. Dans un récent sondage réalisé en France par Odoxa pour Winamax et RTL au début du mois de mars, 72% des personnes interrogées se sont prononcées en faveur de la participation des sportifs russes.

Parmi elles, 28% estiment que les athlètes tusses doivent pouvoir participer sous les couleurs de leur pays, tandis que 44% souhaitent les voir sous bannière neutre.

Après de nouvelles consultations avec le mouvement olympique, le CIO rendra prochainement sa décision finale quant à la participation des athlètes russes et biélorusses aux Jeux de Paris 2024.

Le Pacte européen pour le climat : deux ans d'action citoyenne sur le climat

Partie intégrante du Green Deal européen, le Pacte européen pour le climat est "un mouvement de personnes unies autour d'une cause commune, chacune prenant des mesures dans son environnement pour construire une Europe plus durable". Lancé par la Commission européenne en tant que campagne et plateforme visant à renforcer l'action climatique au niveau local et à encourager une approche bottom-up, le Pacte européen pour le climat a célébré son deuxième anniversaire à la fin de l'année dernière. Pour marquer l'occasion et faire le point sur les développements, la Commission européenne a organisé, le 2 février dernier, un événement très suivi (en présentiel et en ligne) intitulé "The European Climate Pact: Together in Action."

Comme son nom l'indique, l'objectif principal de l'événement était de montrer comment les européens agissent ensemble pour le climat et la manière dont les divers projets, initiatives et histoires personnelles peuvent inspirer et motiver d'autres personnes à être active en changeant leur comportement ou encore en s'engageant pour une cause. Issus de différents domaines, parcours de vie et générations, les intervenants, dont le vice-président exécutif de la Commission européenne Frans Timmermans, ont partagé leurs histoires et leurs projets.

Ces derniers vont de l'activisme climatique intergénérationnel aux plateformes en ligne aidant les gens à adopter des habitudes plus respectueuses de la nature et du climat, en passant par l'investissement et l'implication dans des fermes solaires, jusqu'à des changements "verts" à grande échelle au niveau municipal.

En tant que plateforme reconnue pour l'engagement des personnes et facteur de développement durable, le secteur du sport n'a pas été oublié. Morten Thorsby, ressortissant norvégien ambassadeur du Pacte européen pour le climat et footballeur professionnel du FC Union Berlin, a expliqué comment il s'est engagé dans l'action climatique et comment il tente de mobiliser la famille du football mondial pour soutenir le "virage vert", notamment par le biais des activités de son ONG We Play Green, qui aide les joueurs à "devenir des militants" (par l'inspiration, la formation et stimulation).

Outre Morten Thorsby, le mouvement sportif est impliqué dans le Pacte européen pour le climat depuis sa création en 2020. Les olympiens Martin Helseth et Hannah Mills ont été choisis pour être ambassadeurs européens de ce Pacte ; le CIO ainsi que le bureau de représentation des COE auprès de l'UE ont contribué à la mise en place de l'initiative.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

PLUS D´INFORMATIONS

Enregistrement de l'évènement

Piratage des retransmissions d'événements sportifs : la Commission européenne accueille une audition de parties prenantes

Le 28 février, la Commission européenne a organisé une audition des parties prenantes à Bruxelles dans le cadre de la préparation de la recommandation de la Commission européenne concernant la lutte contre le piratage en ligne des contenus en direct, attendue pour cette année.

Les parties prenantes ont été invitées à partager leur expérience et à donner leur avis sur la manière de lutter efficacement contre les retransmissions non autorisées d'événements en direct, en particulier les événements sportifs, sur la base des outils et des recours disponibles en vertu du droit communautaire et d'une coopération accrue entre les autorités compétentes et les acteurs du marché.

La Commission a structuré l'audition en trois sessions :

- Session 1 : Retrait rapide des retransmissions non autorisées d'événements en direct
- Session 2 : Injonctions dynamiques adaptées aux contenus en direct
- Session 3 : Renforcer la coopération entre les autorités nationales compétentes et contrôler l'application de la recommandation

De nombreux acteurs du monde du sport, tels que le CIO, l'UEFA, la DFL, La Liga, la LFP et le SROC, ont participé à l'audition et ont demandé à la Commission de formuler des recommandations significatives qui permettraient de lutter efficacement contre le piratage en ligne des événements en direct.

De nombreux diffuseurs sportifs étaient présents à l'audition et ont également demandé un retrait plus rapide et plus efficace des contenus diffusés illégalement.

Diverses parties prenantes ont clairement indiqué que l'impact des recommandations devait être clairement mesuré. Au cas où les recommandations n'apporteraient pas d'amélioration substantielle au statu quo, un outil juridique concret pour lutter contre le piratage en ligne des contenus en direct a été demandé. Le Parlement européen avait déjà réclamé un tel instrument juridique dans sa résolution sur les "Défis des organisateurs d'événements sportifs dans l'environnement numérique".

L'audition a fait suite à un appel à contribution, par lequel la Commission avait invité les parties prenantes à faire parvenir leurs commentaires écrits jusqu'au 10 février.

De nombreuses soumissions à l'appel à contribution sont disponibles. Les contributions du CIO, de l'UEFA, de la DFB et du SROC peuvent être consultées via les liens respectifs.

Au cours des prochains mois, la Commission procédera à des consultations internes entre les différents services, puis publiera ses recommandations pour lutter contre le piratage en ligne des contenus en direct.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

LE COIN DES PARTENAIRES

DOSB : Le projet financé par l'UE, "SPORTOUT", sélectionne cinq clubs pilotes pour tester des activités physiques en plein air innovantes

Les projets pilotes de "SPORTOUT : Renforcer les clubs de sport de plein air - concevoir des offres sportives saines et durables dans la nature", projet de le DOSB financé par l'UE, ont débuté.

Les cinq projets pilotes SPORTOUT sélectionnés ont démarré en même temps que la nouvelle année :

- Friluftsliv : sports nordiques & mode de vie - Club sportif Baiersbronn e.V.
- Naturellement FIT dans le vignoble - Turnverein 1899 Gengenbach e.V.
- Sports de plein air : Exercice, santé, durabilité et protection de l'environnement – l'opportunité d'une nouvelle perspective ? - Taekwondo Herringen e.V.
- Réunion sur l'activité physique liée à la nature - St. Wendel bouge ensemble ! - Tennis Club Blau-Weiß St. Wendel e.V.
- La forme pour toi et la planète bleue - Turn- und Spielverein 1905 Oberpleis e.V.

Les projets pilotes constituent une composante essentielle du projet du DOSB financé par l'UE "SPORTOUT : Renforcer les clubs de sport de plein air - concevoir des concevoir des offres sportives saines et durables dans la nature".

Pendant une période de 12 mois, les clubs sportifs choisis développent et testent des activités sportives de plein air innovantes et axées sur la santé. Avec leurs idées et leurs pratiques créatives, ils cherchent non seulement à proposer des manières alternatives de faire du sport ensemble dans les espaces publics, notamment en pleine nature, mais aussi de prouver que pratiquer du sport en harmonie avec celle-ci peut contribuer à la sensibilisation de la population à l'environnement tout en apportant une valeur ajoutée pour la santé.

Au total, le DOSB avait reçu plus de 140 candidatures de clubs sportifs avant la date limite de dépôt des candidatures fixée au 31 octobre 2022. "Je suis très heureuse de ce nombre élevé de candidatures, qui montre clairement l'importance du sport de plein air" (traduction des auteurs), déclare Michaela Röhrbein, directrice du développement sportif du DOSB. Compte tenu du grand intérêt suscité, le tri, la comparaison et l'évaluation des nombreuses candidatures pertinentes n'ont pas été simples. Fin novembre 2022, les experts du conseil consultatif du projet SPORTOUT ont effectué une sélection des candidatures lors d'une réunion commune et ont proposé les cinq projets pilotes au conseil du DOSB qui a finalement confirmé ce choix. Parmi les critères spécifiques de SPORTOUT qui ont été déterminants pour la sélection des projets pilotes, on retrouve : la sensibilisation à la nature et à sa protection, la valeur ajoutée du sport et de l'activité physique en plein air pour la santé humaine, la coopération prévue et la prise en compte de différents groupes d'intérêt. Par ailleurs, la présence d'idées innovantes, la création de nouveaux espaces de pratique de sport et d'activités en plein air, la transférabilité à d'autres clubs et la création d'une perception publique sont des aspects qui ont également été pris en compte dans la décision.

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

Le DOSB est heureuse de pouvoir soutenir financièrement les projets pilotes sélectionnés dans le cadre du financement de l'UE et d'accompagner étroitement leur mise en œuvre tout au long de l'année 2023. Nous communiquerons les conclusions et les résultats à l'ensemble du réseau afin que d'autres clubs et associations sportives puissent en bénéficier.

Le projet est cofinancé par l'Union européenne.

PLUS D´INFORMATIONS

Site internet SPORTOUT

ÉVÈNEMENTS À VENIR

10 mars 2023

Atelier sur la gestion des parties prenantes et des affaires publiques par le bureau des COE à Bruxelles (Académie olympique belge, Spa)

22 March 2023

Erasmus+ Sport 2023 - date limite

- Renforcement des capacités dans le domaine du sport
- Événements sportifs européens à but non lucratif
- Partenariats de coopération
- Partenariats à petite échelle

24 - 26 April 2023

Formation en interne à la rédaction d'une proposition de projet (Bureau des COE à Bruxelles)

71, Avenue de Cortenbergh, B-1000 Brussels
Tel.: 0032-2-738 03 20 | info@euoffice.eurolympic.org

EOC EU Office
71, Avenue de Cortenbergh
1000 Bruxelles, Belgique

+32 2 738 03 20

info@euoffice.eurolympic.org

www.euoffice.eurolympic.org

EUROPEAN OLYMPIC COMMITTEES | EU Office